



Extrait du Registre des délibérations du
Conseil Municipal
de la Commune de LARGEASSE

L'an deux mille vingt-trois,

Le jeudi 22 juin à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 15/06/2023

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOUIN, Karine BOISSONNEAU, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, David JARRY, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Déborah DUBUIS, Benoit GOUBAND, Olivier LARMANJAT, Benoit LOISEAU, Guy NOGRET (pouvoir à Jean-Jacques GROLLEAU).

Mr Dominique BAUDOUIN a été élu secrétaire de séance

N°2023-028 LOGEMENTS JEUNES ATTRIBUTION DES LOTS

Monsieur le Maire rappelle qu'un marché de travaux pour la construction de logements jeunes a été lancé par la collectivité sous la forme d'une procédure. Cette consultation a été lancée le 25 mars 2023 pour une remise des offres fixée au 2 juin 2023 à 12h00.

La consultation comprenait 9 lots :

Lot	Désignation
1	TERRASSEMENT - GROS ŒUVRE
2	CHARPENTE BOIS
3	COUVERTURES TUILES - EVACUATION DES EAUX
4	MENUISERIES EXTERIEURS ET INTERIEURES
5	PLAFONDS - CLOISONS SECHES - ISOLATION
6	CARRELAGE - FAÏENCE
7	PEINTURES
8	PLOMBERIE - SANITAIRE - VMC
9	ELECTRICITE - CHAUFFAGE ELECTRIQUE

Les membres de la commission d'appel d'offres se sont réunis le 14 juin 2023 à 15h00 afin de procéder au choix de la meilleure offre au regard des critères de sélection.

Après présentation du rapport, Monsieur le Maire propose de retenir les prestataires suivants :

Lot	Désignation	Nom de l'entreprise	Montant HT	Montant TTC
1	TERRASSE - GROS ŒUVRE	CONSTRUCTION LOIC DESOBEAUX	174 310,26 €	209 172,31 €
2	CHARPENTE BOIS	CONSTRUCTION LOIC DESOBEAUX	13 876,70 €	16 652,04 €
3	COUVERTURES TUILES - EVACUATION DES EAUX	CONSTRUCTION LOIC DESOBEAUX	17 997,29 €	21 596,75 €
4	MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES	SARL BERGE	38 111,72 €	45 734,06 €
5	PLAFONDS - CLOISONS SECHES - ISOLATION (sans Option n° 1)	SARL GUERET	34 012,19 €	40 814,63 €
6	CARRELAGE - FAÏENCE (+ Option n° 2)	SARL FAUCHEREAU	21 313,90 €	25 576,68 €
7	PEINTURES	SAS MERLET DECO	8 502,00 €	10 202,40 €
8	PLOMBERIE - SANITAIRE - VMC	GA TEC	33 828,28 €	40 593,94 €
9	ELECTRICITE - CHAUFFAGE ELECTRIQUE	GA TEC	35 378,48 €	42 454,18 €

Le montant total des lots attribués s'élève ainsi à 377 330,82 € HT, soit 452 796,98 € TTC alors que l'estimatif était de 337 200 € HT soit 404 640 € TTC.

Le planning prévisionnel des marchés prévoit un démarrage des travaux en septembre 2023

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

D'ATTRIBUER les marchés des lots relevant de la procédure adaptée, les lots 1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 5 ; 6 ; 7 ; 8 ; 9 aux entreprises classées premières par la Commission de Mise en Concurrence et

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux afférents avec les entreprises, sous réserve qu'elles produisent leurs attestations fiscales et sociales, à prendre toutes mesures d'exécutions relatives à ces marchés ;

DE DIRE que les crédits budgétaires relatifs à la réalisation de ces marchés sont inscrits au budget.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

LARGEASSE, le 26 juin 2023

Le Maire, Jean-Jacques GROLLEAU